



HUG

Le personnel de Stérilisation se mobilise contre le déménagement du service

Alors que les HUG doivent en permanence disposer de matériel stérile pour les opérations des patient-e-x-s, la Direction décide d'envoyer son service Stérilisation à l'autre bout du Canton, multipliant quotidiennement les trajets de camions à travers Genève et dégradant les conditions de travail actuelles. Le personnel s'oppose à ce projet absurde en se mobilisant. Explications.

Au prétexte que les locaux actuels ne sont pas idéaux et que des travaux in situ couteraient trop cher, l'hôpital a décidé de déménager son service de Stérilisation en louant des locaux à Vernier, soit à l'autre bout du Canton.

Non-sens écologique

Ce service est aujourd'hui sur place et fournit quotidiennement tous les blocs opératoires du matériel nécessaire. Demain des camions vont sillonner le Canton à longueur de journée dans les deux sens, apportant le matériel stérilisé aux HUG et remportant du matériel souillé à Vernier. Quant on se veut un hôpital exemplaire en matière climatique, il y a de quoi s'étonner. Dans leur « Stratégie de durabilité » sur internet, les HUG déclarent pourtant : « Les HUG s'engagent à tendre vers la neutralité climatique des activités hospitalières. Pour concrétiser cette ambition, ils entendent se doter d'un plan climat et d'objectifs 2030 et 2050 afin de réduire leurs émissions directes et indirectes tout en intégrant les répercussions des changements climatiques sur leurs activités et sur la santé ». (https://panorama.hug.ch/2022/les-hug-devoilent-leur-strategie-de-durabilite)

Aussi pour le personnel

Selon les différents lieux de résidences du personnel, l'accès aux transports communs se complexifie et les temps de trajet se rallongent. Pour plus de 63% des 70 employé-e-x-s, celui-ci va augmenter de 20 minutes à 1h10 par jour, et ceci à des heures qui ne seront pas forcément bien desservies par les transports en commun.

Des conséquences pour les patient-e-x-s?

Comme toujours dans ces cas-là, l'employeur se veut rassurant et promet que les patient-e-x-s n'y verront aucun effet. Rien n'est moins sûr. D'abord le matériel doit être disponible en tout temps, pour répondre aux urgences sanitaires. Les HUG déclarent que ce genre de modèle (stérilisation délocalisée) existe ailleurs et que ça fonctionne. A voir. Vu les spécificités cliniques des HUG et le nombre de patient-e-x-s qui peuvent déferler d'un coup (pandémies, catastrophes naturelles, etc.) le risque n'est pas à prendre à la légère.

Du matériel altéré ?

Quoi qu'il en soit avec ce modèle on peut être sûr-e-x-s d'une chose : le temps entre le moment où le matériel est souillé et celui où il sera traité se rallonge chaque jour de plusieurs heures. Cela augmente d'autant les risques de corrosion du matériel, sans parler des risques de bris ou de mélange lors des transports. Bien sûr, les HUG répondent avoir pris toutes les précautions en la matière, mais la multiplication des précautions nécessaires à chaque opération multiplie aussi le risque d'erreurs pour chacune d'entre elles.

Des conditions de travail dégradées

Ce qui est sûr également, c'est que le personnel ne fera pas que perdre du temps pour se rendre sur ce nouveau lieu de travail. Il y trouvera aussi des conditions nettement moins favorables : pas de crèche d'entreprise, pas de cafétéria, des places de parking hors de prix, etc. Et même si les HUG devaient consentir à des compensations de transition, celles-ci seraient par définition temporaires et ne concerneraient pas les nouveaux-elles engagé-e-x-s.

Des alternatives

Il en existe évidemment. D'abord parce que les HUG ont de nombreux projets de constructions (sur le site principal, mais aussi sur les autres sites). Mais la réponse de l'hôpital est que ces travaux sont pour dans trop longtemps.

De même, s'il n'y a pas dans l'immédiat de locaux disponibles à proximité, les mouvements naturels font qu'une opportunité finira immanquablement par se présenter. Seulement voilà : les HUG sont pressés et ne veulent rien entendre, ni la gronde du personnel, ni le gâchis climatique, ni même le simple bon sens.

Par conséquent le personnel n'a plus d'autre choix que d'alerter la population, et par la même occasion le magistrat de tutelle des HUG, qui s'occupe à la fois de la Santé et de la Mobilité.

Genève, le 23 mai 2024